



## PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS EN RUPTURE OU ECHEC DE FORMATION

La réussite de parcours ainsi que la lutte contre l'abandon de parcours est une priorité pour notre CFA.

Nous veillons toujours à assurer le suivi obligatoire des apprentis durant leurs parcours, il s'agit également de garantir l'égalité des chances et de faire en sorte que chaque apprenti puisse construire son avenir professionnel.

Pour les apprentis qui comptent ou ont interrompu leur formation (abandons par exemple) et ceux n'ayant pas obtenu leur diplôme ou titre professionnel (en échec de parcours par exemple), notre CFA a établi un plan d'accompagnement en 3 points :

- Analyse et identification des causes d'abandon ou d'échec de parcours
- La prévention de ces risques
- La mise en place des actions adaptées

### 1. **Connaître les principales causes d'abandon ou d'échec :**

Entretien individuel avec les apprentis concernés : Un entretien individuel est organisé avec chaque apprenti concerné par ces situations de ruptures ou non réussite de formation afin de comprendre les raisons de l'interruption ou de l'absence de diplôme. Durant cet entretien, les aspirations professionnelles et les besoins de chaque apprenti en termes de poursuite de formation sont explorés.

- **Causes liées aux difficultés physiques :** une pathologie plus ou moins grave, un handicap, une grossesse...
- **Causes liées aux difficultés psychologiques et psychiques :** la perte de motivation, l'angoisse liée aux examens et à l'échec scolaire, le repli sur soi, la perte de lien social, la dépression, le risque sanitaire...
- **Causes liées aux situations du quotidien :** l'absentéisme régulier, une mauvaise orientation, un environnement social ou économique défavorable, le manque de temps, des problèmes de transports, l'impossibilité d'accéder à un logement ...



## **2. Repérer et accompagner les abandons et ceux en échec de formation :**

### **⇒ Savoir détecter les signes avant-coureurs :**

Les signes avant-coureurs forment un faisceau d'indices pouvant permettre d'identifier un apprenti en difficulté et d'intervenir avant un décrochage total :

- Les apprentissages : perte de motivation, d'intérêt ou de concentration, baisse de l'investissement dans le travail personnel, difficultés à s'organiser et à gérer son travail et à respecter les échéances de la restitution des écrits, difficultés à s'inscrire dans les pratiques du lieu de stage, etc.
- Sur le comportement social : absentéisme, retards, non-respect du cadre, difficultés à travailler en groupe ; etc.
- Sur l'équilibre personnel : perte de confiance en soi, repli, anxiété, etc.

## **3. Proposition et accompagnement de la mise en place des d'actions adaptées :**

Au sein de notre CFA, ces situations sont soigneusement prises en considération. C'est pour cela que certains outils spécifiques ont été instaurés afin de faire face à ces ruptures de parcours ou échecs.

### Avant l'entrée en formation :

- Une sensibilisation dès les entretiens de sélection sur les contraintes et volumes de travail que nécessitent les formations proposées
- Un service accueil qui oriente et informe sur les dispositifs de financements, les possibilités de de logement, la santé, etc.
- Un site internet qui reprend le déroulé de la formation et les possibilités d'accompagnement social
- Un test de positionnement pour évaluer le niveau de l'apprenti par rapport à ses prérequis et lui proposer un parcours adapté.

### Pendant la formation :

- Un référent handicap qui informe, oriente, conseille les apprentis en situation de handicap
- Un formateur référent pédagogique par promotion.
- Des visites sur les lieux d'apprentissage.
- Un contrôle quotidien des absences.
- Un pointage par promotion et par ordre alphabétique, est requis, 2 fois par jour à réception des feuilles d'émargement des apprentis ;



L'apprenti doit apporter un justificatif ou, dans le cas où il n'en aurait pas, sera convié par le référent de groupe et/ou le coordinateur de dispositif / responsable pédagogique concerné, à un entretien individuel, afin d'exposer la situation et d'en comprendre le(s) difficulté(s).

#### Des instances institutionnelles :

Pour l'ensemble des formations diplômantes : une représentation de la promotion par des délégués qui peuvent faire remonter les difficultés rencontrées, qu'elles concernent les modalités pédagogiques, les rythmes ou les conditions matérielles des formations.

#### Un suivi individualisé et personnalisé :

- Des entretiens individuels à la demande de l'apprenti ou de l'équipe.
- Des commissions pédagogiques réunies à l'initiative de l'équipe pédagogique qui permet d'acter les difficultés et de proposer des remédiations.
- Évaluation des Compétences et des Acquis qui permettent d'identifier les faiblesses et pistes d'améliorations du parcours de l'apprenti ainsi les opportunités de repositionnement ou de renforcement des compétences.

#### Après la formation :

Un suivi post formation est effectué afin de suivre la situation professionnelle des apprentis pour les aider à résoudre les difficultés de placement en milieu professionnel.

Ainsi, pour les apprentis qui souhaitent effectuer une poursuite d'études, un entretien individualisé est effectué avec eux pour les orienter par rapport à la formation qu'ils peuvent choisir.

Pour les apprentis qui mettent en rupture leurs parcours d'apprentissage pour passer sur une autre formation, notre conseiller pédagogique assure leur accompagnement pour les guider dans leur nouveau choix de formation possible selon les exigences du référentiel et du certificateur. Le cas échéant, analyser avec eux les causes de telle décision et les convaincre pour continuer leur formation en cours.